



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 13 mai 2026 — N° 5

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de souligner le travail du personnel infirmier.

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Steven Atme.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la création de nouvelles places en service de garde dans le Haut-Richelieu.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de Popotes Montréal.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 55^e anniversaire du Club des 3 générations de Verchères.

13 mai 2026

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la 24^e édition des Prix du livre politique de l'Assemblée nationale.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Happy Yak pour sa contribution à la mission Artemis II.

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner la Journée d'accueil des nouveaux arrivants.

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de M. Robert Rousseau.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'Association citoyenne de Pointe-Gatineau.

Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire d'Équijustice Haut-Saint-Maurice.

À 9 h 53, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

13 mai 2026

Les travaux reprennent à 10 h 05.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Lafrenière, ministre de la Sécurité intérieure, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 4 Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 4.

Mme Caron (La Pinière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 696 Loi visant à garantir la liberté des personnes exploitant un établissement d'hébergement touristique quant à la détermination des prix et des conditions applicables à la location d'unités d'hébergement

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 6 en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 696.

13 mai 2026

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport du Comité de la rémunération des juges 2023-2027 (Phase II).
(Dépôt n° 75-20260513)

M. Lévesque, ministre délégué aux Régions, dépose :

Le rapport annuel 2024-2025 du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et du gouvernement de la Nation Crie (versions française, anglaise et crie).
(Dépôt n° 76-20260513)

Dépôts de pétitions

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), en remplacement de Mme Labrie (Sherbrooke), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 498 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'une législation visant la protection de la santé mentale et physique des jeunes contre les effets nocifs d'une surexposition aux écrans.

(Dépôt n° 77-20260513)

Mme Dufour (Mille-Îles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 66 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'un cadre réglementaire encadrant l'utilisation des appareils de transport personnel motorisés sur la voie publique.

(Dépôt n° 78-20260513)

13 mai 2026

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

Un tableau intitulé *Ajustements aux allocations de base pour les activités éducatives*.

(Dépôt n° 79-20260513)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. Marissal (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le Conseil en éducation des Premières Nations a demandé au gouvernement de réserver un siège au conseil d'administration de l'Institut national d'excellence en éducation (INEÉ) à au moins une personne issue d'une communauté autochtone;

QU'elle rappelle que le Conseil en éducation des Premières Nations a soumis une liste de candidats au gouvernement à cette fin, lesquels n'ont pas été retenus;

QU'elle prenne acte des dispositions de la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation et de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, notamment en ce qui a trait à la représentativité de la diversité de la société québécoise au sein des conseils d'administration de sociétés d'État;

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance d'une représentativité des Premières Nations et des Inuit au sein du conseil d'administration de l'INEÉ et d'un renforcement des capacités à tenir compte des réalités propres aux Premières Nations et aux Inuit en matière d'éducation.

13 mai 2026

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 7 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, conjointement avec M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte) et Mme Rizqy (Saint-Laurent), présente une motion concernant la disposition de souveraineté parlementaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), conjointement avec Mme Zaga Mendez (Verdun), Mme Gentilcore (Terrebonne), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant le projet Nemaska Lithium; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Zaga Mendez (Verdun), conjointement avec Mme Caron (La Pinière), M. Boissonneault (Arthabaska), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont) et Mme Rizqy (Saint-Laurent), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le prix des aliments ne devrait pas être déterminé en fonction du profil, des habitudes ou des données personnelles des consommateurs;

QU'elle prenne acte des préoccupations entourant le recours potentiel à l'intelligence artificielle et à la tarification personnalisée dans le secteur de l'alimentation;

13 mai 2026

QU'elle souligne que, dans un contexte où la hausse du coût de la vie pèse déjà lourdement sur les ménages québécois, toute pratique susceptible de faire varier le prix des aliments d'un consommateur à l'autre en se basant sur leurs données personnelles devrait faire l'objet de sérieuses réflexions;

QU'en conséquence, elle demande au gouvernement du Québec de faire la lumière sur ces pratiques, en partenariat avec l'Office de la protection du consommateur, et de prendre les mesures nécessaires pour protéger les consommateurs québécois face à la tarification personnalisée en alimentation.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 8 en annexe)

Pour : **99** Contre : **1** Abstention : **1**

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lachance, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Éducation primaire, secondaire (incluant la formation professionnelle) » du portefeuille « Éducation »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Accès à l'information » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Société des alcools du Québec » du portefeuille « Finances »;

13 mai 2026

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Capitale-Nationale » du portefeuille « Affaires municipales et Habitation »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Conseil du trésor » du portefeuille « Conseil du trésor, Administration gouvernementale et Efficacité de l'État »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Développement économique régional » du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Économie sociale » du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Agriculture, pêcheries et alimentation » du portefeuille « Agriculture, Pêcheries et Alimentation »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Condition féminine » du portefeuille « Santé et Services sociaux »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Transition énergétique » du portefeuille « Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs ».

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, elle convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet « Autorité des marchés publics » du portefeuille « Conseil du trésor, Administration gouvernementale et Efficacité de l'État ».

13 mai 2026

À 11 h 17, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 14 mai 2026, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

13 mai 2026

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Caron (La Pinière), proposant que l'Assemblée se saisisse du projet de loi n° 696, Loi visant à garantir la liberté des personnes exploitant un établissement d'hébergement touristique quant à la détermination des prix et des conditions applicables à la location d'unités d'hébergement :

(Vote n° 6)

POUR - 105

Allaire (CAQ)	Cicccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Nichols (PLQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Poulet (IND)
Bélanger (CAQ)	Dufour (IND)	Laflamme (PQ)	Poulin (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Prass (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Provençal (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Boissonneault (PQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Sainte-Croix (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	St-Louis (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Mallette (CAQ)	Tardif (CAQ)
(La Pinière)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Champagne Jourdain	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Chassin (IND)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)

13 mai 2026

Sur la motion de M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. Marissal (Rosemont) :

(Vote n° 7)

POUR - 103

Allaire (CAQ)	Chassin (IND)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Cicccone (PLQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Lachance (CAQ)	Poulet (IND)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Laflamme (PQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Prévost)	Dufour (IND)	Lafrenière (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamothe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	LeBel (CAQ)	Rivest (CAQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Blanchette Vézina	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(IND)			
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Sainte-Croix (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Gentilcore (PQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Hull)
(La Pinière)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Champagne Jourdain	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)	

13 mai 2026

Sur la motion de Mme Zaga Mendez (Verdun), conjointement avec Mme Caron (La Pinière), M. Boissonneault (Arthabaska), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont) et Mme Rizqy (Saint-Laurent) :

(Vote n° 8)

POUR - 99

Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dionne (CAQ)	Laflamme (PQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (IND)	Lafrenière (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	(Abitibi-Est)	Lamothe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (PLQ)	LeBel (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gentilcore (PQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Gronin (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Caron (PLQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)	
Champagne Jourdain	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)	
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)	
Ciccone (PLQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Lachance (CAQ)	Poulet (IND)	

CONTRE - 1

Chassin (IND)

ABSTENTIONS - 1

Blanchette Vézina
(IND)